

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

DEPARTEMENT DU  
PAS DE CALAIS

ARRONDISSEMENT DE  
LENS

CANTON DE WINGLES

SEANCE DU  
16 JUIIN 2023

OBJET :

Avis d'enquête publique –  
Société AUTOMOTIVE  
CELLS COMPANY SE

Rapporteur :

Sébastien MESSENT

*Commune de WINGLES*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le seize juin à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de WINGLES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Sébastien MESSENT, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Étaient présents : MM. Sébastien MESSENT, Georges KOPROWSKI, Christophe DRUELLES, Nadia WACHOWIAK, Marcel PART, Josette ROUSSEL, Anne TONNOIR, Jean-Marc BOUILLET, Brigitte BOULARD, Murielle FIEVET, Jean-François ANTONINI, Delphine MERTENS-CHARLEMAGNE, Sébastien ROBERT, Céline LECHANTRE, Lucie LELONG, Céline DELEURY, Franck STENEGRE, Claude TROLIN, Lise TROLIN

Étaient excusés : Virginie COLLART a donné pouvoir à Christophe DRUELLES, Claudian PHILIPPE a donné pouvoir à Jean-François ANTONINI, Frédéric RICHARD, Vincent PART a donné pouvoir à Brigitte BOULARD, Lucie DELPORTE a donné pouvoir à Murielle FIEVET, Marine BLONDEL a donné pouvoir à Anne TONNOIR, Delphine GOLEC a donné pouvoir à Georges KOPROWSKI, Thomas MORELLE a donné pouvoir à Lise TROLIN, Mickaël BILLEBAULT

Etait absente : Karine GAROT

SECRETAIRE DE SEANCE : Christophe DRUELLES

L'assemblée est informée que par arrêté 11 avril 2023, Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais a ouvert une enquête publique unique relative à la demande d'autorisation d'exploiter un deuxième bloc (BBD2) et d'augmenter la capacité de production du bloc 1 (BBD1) de l'usine de fabrication de batteries pour voitures électriques (gigafactory) sur le territoire des communes de Billy Berclau et Douvrin présentée par la société AUTOMOTIVE CELLS COMPANY SE.

Cette enquête est ouverte du 9 mai au 9 juin 2023, pendant 32 jours. Monsieur Yves REUMAUX a été désigné pour remplir les fonctions de commissaire enquêteur.

Le siège de l'enquête a été fixé en Mairie de Billy-Berclau. Le public peut également prendre connaissance du dossier de l'enquête et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet.

Indépendamment des dispositions qui précèdent, l'enquête a été portée à la connaissance du public par voie de publication et d'affiches par les mairies de Billy-Berclau, Bénifontaine, Douvrin, Haisnes, Hulluch, Meurchin, Vendin le Vieil, Wingles, Bauvin, Hantay, Illies, La Bassée, Marquillies, Provin, Sainghin en Weppes et Salomé.

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête par le Préfet du Pas-de-Calais a également été publié dans les deux journaux d'annonces légales.

*A l'unanimité les membres du Conseil Municipal de se prononcent favorablement sur ce projet.*

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois, dès transmission au représentant de l'État et sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.

Le Maire, la Direction Générale des Services et le Trésorier Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

WINGLES, le 19 juin 2023



Le Maire,

Accusé de réception en préfecture  
062-21678959-20230616-DEL\_2023\_33-DE  
Date de la transmission : 20/06/2023  
Date de réception préfecture : 20/06/2023

Sébastien MESSENT

Acte rendu exécutoire  
après envoi en Sous-Préfecture  
le :  
et publication ou notification  
du :